

Service instructeur
Direction des Moyens Généraux

N° CP-2012-6-12-5

Service consulté

CESSIONS DE MATERIELS ET D'UN VEHICULE REFORMES

Résumé : Il est proposé de céder, à diverses collectivités et associations, des matériels et un véhicule réformés par le Département.

Par délibération du 14 avril 2000, notre Commission a décidé de confier au Service des Domaines l'aliénation des biens réformés par le Département, en offrant aux collectivités locales et associations la possibilité d'acquérir des véhicules ou matériels non encore mis en vente ou invendus.

Divers matériels et un véhicule, réformés en cours d'année, ont fait l'objet d'une proposition de rachat de la part de la commune d'Orbey, ainsi que de trois associations.

En référence aux estimations faites par les Domaines, ces biens pourraient être cédés, en l'état, aux conditions suivantes :

1) Cession de divers matériels à la commune d'Orbey :

La commune d'Orbey serait intéressée par l'acquisition :

- . d'une fraise à neige Peter SFT 1000/2600 (n° d'inventaire : 71016) – valeur estimée : 1 000 €
- . d'une presse hydraulique Qiri de 50 tonnes (n° d'inventaire : 28916) – valeur estimée : 300 €
- . de quatre nettoyeurs à haute pression Karcher à eau chaude (n° d'inventaire : 20163, 20165, 21102 et 21104) – valeur estimée : 200 €

- . d'une perceuse à colonne Sermac grand modèle (n° d'inventaire : 66920) – valeur estimée : 200 €
- . d'un compresseur Creyssensac DX 4200 (n° d'inventaire : 22042) – valeur estimée : 100 €.

L'ensemble de ces matériels pourrait lui être cédés pour la somme de 1 800 €.

2) Cession d'une niveleuse John Deere à l'association « Schlitte Loisirs », sise à Sondernach :

L'association « Schlitte Loisirs » souhaiterait pouvoir racheter une niveleuse John Deere modèle 570 A (n° d'inventaire : 81036).

Cette niveleuse pourrait lui être cédée au prix de 10 000 €.

3) Cession d'un bras de fauchage Rousseau à l'Association du Chemin de Fer Touristique du Rhin, sise à Volgelsheim :

L'Association du Chemin de Fer Touristique du Rhin serait intéressée par l'acquisition d'un bras de fauchage Rousseau Fulgor 7000+, mis en service en 1994.

Il est proposé de donner suite à cette demande, moyennant un prix de cession de 600 €.

4) Cession d'une fourgonnette Renault Kangoo à l'association des Restaurants du Cœur :

L'association des Restaurants du Cœur sollicite, pour son centre de distribution de Soultz, la cession d'un véhicule utilitaire réformé.

Par le passé, notre assemblée a déjà accédé, à titre gratuit, à des demandes analogues pour les Restos du Cœur.

Il serait possible de leur céder une fourgonnette Renault Kangoo immatriculée CC-238-HN, mise en circulation le 18 octobre 2002 (n° d'inventaire : 22110). Ce véhicule, qui totalise un peu plus de 120 000 km, a satisfait aux obligations du contrôle technique.

A l'instar des demandes satisfaites par le passé, je propose que cette cession soit effectuée à titre gracieux.

Les recettes seront recouvrées sur le programme J611, chapitre 77, fonction 0202, nature 775, code/programme 3186, du Budget départemental.

Il conviendrait que notre Commission se prononce sur les cessions, en l'état et aux conditions énoncées ci-dessus, de ces différents biens réformés.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER